

Rapport annuel

d'activités

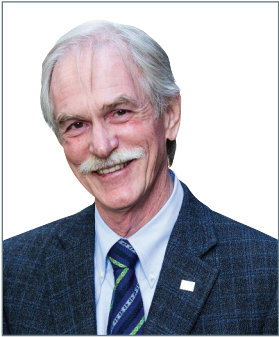
14 15

Table des matières

Mot du président du Conseil d'administration et du directeur général	page 3
Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017 et autres faits saillants	
ORIENTATION 1 - Améliorer la réussite éducative des étudiants jeunes et adultes	page 4
ORIENTATION 2 - Offrir aux étudiants jeunes et adultes des formations de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail	page 6
ORIENTATION 3 - Offrir aux étudiants jeunes et adultes un milieu d'études et de vie accueillant et stimulant	page 8
ORIENTATION 4 - Assurer un milieu de travail attractif, valorisant et enrichissant	page 9
ORIENTATION 5 - Renforcer les collaborations externes et le rayonnement du Cégep	page 10
Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (2014, chapitre 17) (LGCE)	page 12
Suivis relatifs à l'article 18 de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget visant le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette	page 12
États financiers	page 13
Quelques statistiques sur le Cégep	
Population étudiante	page 14
Nombre de diplômes décernés	page 15
Rendement scolaire	page 15
Portrait des ressources humaines	page 16
Données de fréquentation du Centre sportif	page 16
Instances décisionnelles et Code d'éthique et de déontologie des administrateurs	page 17
Nous joindre	page 18
Annexe	page 19

Mot du président du Conseil et du directeur général du Cégep

Passé et présent rassemblés, pour mieux réinventer l'avenir



Paul St-Onge
président du Conseil d'administration

Le personnel du Cégep se souviendra longtemps et avec beaucoup d'émotion de cette dernière année, marquée à jamais du sceau des célébrations du 50^e anniversaire de fondation de l'École nationale d'aérotechnique. Ces festivités ont en effet teinté de nombreuses activités tout au long de l'année scolaire pour se clôturer par un évènement de plus grande envergure en mai 2015. Cette soirée, qui réunissait près de 700 anciens de l'ÉNA, a permis de rendre un hommage tout spécial aux bâtisseurs et aux artisans de ce fleuron de l'enseignement, qui constitue aujourd'hui un acteur incontestable du milieu aéronautique.

Enrichir l'offre de formation

Fidèle à sa tradition d'excellence, le cégep Édouard-Montpetit a aussi poursuivi ses efforts en vue de consolider et enrichir son offre de formation. Parmi les nouveautés, soulignons d'abord l'ajout d'une 5^e voie de spécialisation, l'option Médias, au sein du programme Arts et lettres, dorénavant désigné sous l'appellation Arts, lettres et communication. Le programme Arts visuels a également été l'objet d'une importante refonte qui permet aujourd'hui à nos étudiants-artistes de bénéficier d'une offre de cours considérablement actualisée, par la place significative accordée à la photographie et à la vidéographie. Enfin, depuis janvier 2015, le Cégep offre son tout premier DEP-DEC, grâce à une collaboration avec le Centre de formation professionnelle des Patriotes. En facilitant ainsi l'accès aux études collégiales, la nouvelle passerelle de formation en comptabilité permettra, nous en sommes convaincus, d'ouvrir de nouvelles perspectives à ces étudiants du secondaire. Enfin, c'est aussi au cours de 2014-2015 que l'ÉNA a obtenu l'autorisation de renommer le programme de construction aéronautique par Techniques de génie aérospatial. La nouvelle appellation rend ainsi mieux compte de l'évolution de cette formation et d'importants partenariats développés au fil des ans avec le milieu de l'enseignement autant qu'avec l'industrie aéronautique.

Un cégep en santé

Il importe de souligner également les efforts de tout le personnel en vue d'affirmer et de renforcer la certification *Cégep en santé* de notre établissement, qui obtenait cette année la mention *Élite*. Et bravo aussi aux nombreux employés et bénévoles qui ont assuré le succès du Championnat canadien de volleyball féminin, dont le Cégep était l'hôte pour une 1^{re} fois ! Cette implication remarquable a d'ailleurs valu à Édouard le *Prix pour l'innovation 2015*, attribué par l'Association canadienne du sport collégial (ACSC), en reconnaissance de la qualité des mesures mises en place pour en faire un évènement sportif écoresponsable.

En route vers un nouveau plan stratégique

Paradoxalement, cette fin d'année avait également des allures de commencement, puisqu'elle coïncidait avec l'entrée en fonction d'un nouveau directeur général, qui partage sans l'ombre d'un doute les valeurs humanistes qui caractérisent le cégep Édouard-Montpetit. Ces valeurs de respect et d'engagement, entre autres, guideront assurément la nouvelle équipe de direction et le personnel vers l'élaboration et la mise en œuvre du prochain plan stratégique quinquennal, dont les travaux se mettront en branle dès la prochaine année. Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour féliciter le nouveau directeur général, M. Sylvain Lambert, de sa nomination et lui souhaiter la plus chaleureuse des bienvenues au sein de la grande et dynamique famille d'Édouard !



Serge Brasslet
directeur général du Cégep

Dans un contexte, parfois difficile, de restrictions budgétaires et de renouvellement de conventions collectives, rappelons que les réalisations marquantes de cette dernière année n'auraient pu être possibles sans la capacité créatrice et l'engagement de tous les membres du personnel. À nouveau, nous saluons leur contribution appréciable au développement du cégep Édouard-Montpetit, milieu d'études et de vie inspirant, s'il en est un !

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 1

Améliorer la réussite éducative des étudiants jeunes et adultes

Le soutien à la réussite éducative

- / 11 projets d'aide à la réussite ont été soutenus au campus de Longueuil et deux à l'ÉNA. Les projets visent principalement la consolidation des activités offertes dans les centres d'aide et la mise en place de mesures d'aide liées aux difficultés vécues par les étudiantes et les étudiants dans leurs programmes d'études.
- / Sept projets pédagogiques ont été mis en place, dont deux à l'ÉNA. Ces projets ont permis le développement de stratégies pour l'amélioration et la valorisation du français en Techniques d'éducation à l'enfance, le développement de laboratoires consacrés à la création d'une application pour les appareils mobiles en Techniques d'intégration multimédia, le projet *Infosphère en action* visant à sensibiliser les étudiantes et les étudiants au phénomène du plagiat, la rédaction d'un guide pour les nouvelles souffleries du cours d'aérodynamique et le développement de support pédagogique pour le simulateur du banc d'essai de moteur à piston à l'ÉNA.

Pour une meilleure intégration des étudiants aux études collégiales

- / Établissement d'un état des lieux quant aux mesures et pratiques mises en place par les services, les départements et les programmes, afin de répondre aux besoins :
 - Des étudiants de première session et des étudiants à risque.
 - Des étudiants en situation de handicap.

La maîtrise du français : un gage de réussite

- / Adoption d'un plan d'action triennal (2014-2017) pour la mise en œuvre de la *Politique institutionnelle de la langue française*. Principales actions en 2014-2015 :
 - Près de 20 départements ont revu leurs procédures d'évaluation du français.
 - Augmentation des services de tutorat par les pairs offerts aux étudiants dont le français n'est pas la langue première, grâce à la collaboration de la Boussole interculturelle.

Autres faits saillants en 2014-2015

Parmi les projets et activités associés aux programmes d'études menant à des carrières scientifiques, auxquels le Cégep a participé, mentionnons :

- / Participation aux Olympiades canadiennes 2015 : Dessin industriel CDAO, BRONZE pour Ka Chun Tam, de l'École nationale d'aérotechnique.
- / Tenue de l'exposition *Chaos Média* mettant en vedette une trentaine de projets étudiants en Techniques d'intégration multimédia, que les anciens étudiants et la communauté du Cégep pouvaient également visiter.
- / Participation au concours *Science, on tourne!* : Prix du design – cégep Édouard-Montpetit : récompensés pour l'originalité de leur engin « Les 2 petites roues », William Binette, Guillaume Robillard-Lapierre et Juliette Séminaro ont remporté 1000 \$.
- Jean Mireault et Bernard-Mathieu Tanguay de l'École nationale d'aérotechnique ont remporté les honneurs dans la catégorie « Amateurs ».
- / Participation au Forum Science et société.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 1

Améliorer la réussite éducative des étudiants jeunes et adultes (suite)

La reconnaissance de l'excellence de nos étudiants

- / Dans le cadre du Gala des bourses de la Fondation du cégep Édouard-Montpetit et du Gala mérite de l'ÉNA, la Fondation a remis plus de 100 bourses aux étudiantes et étudiants pour souligner l'excellence de leur dossier scolaire, leur persévérance et leur engagement dans les activités de la vie étudiante.
- / Les étudiantes de Soins infirmiers se sont classées au premier rang à l'examen professionnel de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec qui s'est tenu au printemps 2015.
- / 2^e édition de l'Expo-sciences : présentation des projets de fin d'études auxquels ont participé plus de 150 finissantes et finissants du programme Sciences de la nature.
- / Aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, Ka Chun Tam du programme Techniques de génie aérospatial s'est vu décerner la médaille de bronze.
- / Dans le cadre de la Conférence internationale du *CATIA Operators exchange* (COE) qui s'est tenue en Caroline du Sud, le projet *Arts meeting Technology* développé par Cristian Babinet du programme Techniques de génie aérospatial a remporté la seconde place.

Autres faits saillants en 2014-2015 (suite)

D'autres mesures et actions ont été mises en œuvre, en soutien à la réussite :

- / Excursions par le collectif d'animation urbaine *L'autre Montréal* dans le cadre d'un cours de géographie du programme Sciences humaines.
- / Visite au Musée canadien de l'histoire de Gatineau pour le programme Techniques d'éducation à l'enfance.
- / Frais d'utilisation du site Web SAVIE-Sami persévérance (répertoire d'outils d'aide et de soutien à la persévérance dans les études collégiales et universitaires) pour tous les étudiants du Cégep.
- / Achat de tests psychométriques pour la démarche d'orientation offerte aux étudiants du Tremplin DEC.
- / Financement de l'onglet *Réussir* inséré dans les agendas étudiants du campus de Longueuil et de l'ÉNA.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 2

Offrir aux étudiants jeunes et adultes des formations de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail

Des programmes d'études en évolution

À l'enseignement régulier

- / Nouvelle option « Médias » offerte dans le programme Arts, lettres et communications.
- / Intégration de 10 nouveaux cours dans le programme Arts visuels, qui accorde dorénavant une place importante à la photographie et à la vidéographie.
- / Inauguration de locaux équipés d'installations de la plus récente technologie du domaine de l'imagerie médicale en Technologie de radiodiagnostic.
- / Implantation d'une technologie numérique de pointe pour le programme de Techniques d'hygiène dentaire.
- / Continuum de formation en Optique-optométrie : entente permanente conclue entre le Cégep et l'Université de Montréal.
- / Révision des grilles de cours du programme de Techniques d'intégration multimédia reflétant les changements technologiques et l'évolution de la profession.

À la formation continue

- / Entente conclue avec le Centre de formation professionnelle des Moulins de Terrebonne, pour la création d'une passerelle menant du diplôme d'études professionnelles (DEP) en composite à l'attestation d'études collégiales (AEC) Agent de méthode.
- / Poursuite du développement des activités de formation de 150 techniciens spécialisés en avionique et en maintenance d'aéronefs par les Services aux entreprises (SAE).

Des projets novateurs

- / Poursuite du projet de l'Arrière-boutique d'Édouard : maintien du service de tutorat offert aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e années provenant de milieux défavorisés de Longueuil.
- / Projets en Techniques d'orthèses visuelles :
 - Examen de la vue et lunettes sans frais pour les enfants fréquentant l'Arrière-boutique.
 - Offre de services de lunetterie (lunettes de sécurité) aux étudiants de l'ÉNA.

Autres faits saillants en 2014-2015

- / Révision de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)*.
- / Tenue de la journée pédagogique « Ça m'inspire ce que vous faites » mettant à l'honneur les pratiques innovantes de nos professeurs, événement auquel ont participé plus de 170 personnes.
- / Soutien à l'apprentissage des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement :
 - Inauguration de la première classe d'apprentissage actif au sein du programme Sciences humaines.
 - Acquisition et diffusion auprès des professeurs du logiciel de détection du plagiat *Compilatio*.
 - Déploiement de CATIA V6 pour les étudiants de 3^e année du programme de Techniques de génie aérospatial.
- / Réalisation de quatre capsules vidéo pour promouvoir la culture dans les programmes Arts et lettres, Arts visuels et Techniques d'intégration multimédia.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 2

Offrir aux étudiants jeunes et adultes des formations de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail (suite)

La place de la recherche dans la formation

/ Adoption des *Lignes directrices encadrant les travaux de recherche étudiants avec des êtres humains* dans le cadre du cours *Intégration pratique de la méthodologie de la recherche en Sciences humaines (IPMSH)* et diffusion auprès des professeurs.

Des étudiants d'Édouard autour du monde

/ 21 projets de mobilité étudiante ont été réalisés dans 10 pays; des États-Unis à l'Équateur, sans oublier la France, la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne. Plus de 320 étudiants des deux campus ont participé à un projet de mobilité. La tenue d'une soirée a permis la reconnaissance du travail et l'implication des étudiantes et étudiants.

Des stages d'études stimulants

/ Dans le cadre de leur stage, trois étudiants du programme Techniques d'intégration multimédia ont participé au projet de site Web consacré à l'amélioration et à la valorisation du français, en réalisant, entre autres, plus d'une dizaine de capsules vidéo.

/ Le CTA a accueilli 12 étudiants de l'ÉNA.

Des distinctions pour notre personnel

/ L'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) a remis :

- Le Prix « Vecteur pédagogique », attribué annuellement dans l'ensemble du réseau, à Renée Asselin, conseillère pédagogique à l'ÉNA.
- Une mention d'honneur à Marie-Ève Houde, professeure au Département de biologie, et à Pierre Brière, professeur au Département de philosophie.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 3

Offrir aux étudiants jeunes et adultes un milieu d'études et de vie accueillant et stimulant

Un environnement stimulant et enrichissant

- / Tenue de la 9^e édition de la cérémonie annuelle de fin d'études à laquelle ont participé près de 300 étudiantes et étudiants.
- / Participation de plus de 250 étudiantes et étudiants aux activités organisées par le CTA et l'ÉNA : visites des plateaux techniques du CTA, conférences, etc.

Reconnaissance de l'engagement étudiant

- / Au Gala des Lynx, de nombreux prix ont été remis aux étudiants-athlètes et aux entraîneurs en signe de reconnaissance de leur engagement dans leur discipline sportive.
- / L'engagement des étudiants dans les activités de la vie étudiante à l'ÉNA a été célébré lors de la soirée des Oskars au cours de laquelle Victor Morin et Pascal Thibodeau, étudiants en Techniques de génie aérospatial, ont reçu une bourse Odyssee.
- / Remise du prix AVENIR « Sciences et applications technologiques » au groupe étudiant Avion Cargo de l'ÉNA lors du Gala Forces AVENIR.

Des lieux d'étude et de rencontres plus attrayants

- / Mise sur pied de la *Boussole interculturelle*, centre de ressources et de services, ayant comme mandat de soutenir l'adaptation de la communauté collégiale à la diversité ethnoculturelle.
- / Inauguration des nouveaux locaux du Centre de services adaptés (CSA) au campus de Longueuil et à l'ÉNA.

Autres faits saillants en 2014-2015

- / Tenue du Championnat canadien de volleyball féminin de l'Association canadienne du sport collégial (ACSC) au Centre sportif; événement au cours duquel le Cégep s'est distingué en remportant le Prix pour l'innovation 2015 décerné par l'ACSC en raison de la qualité des mesures prises pour en faire un événement sportif écoresponsable.
- / Programme de gestion des matières résiduelles : mise en place de l'opération de compostage et lancement de la campagne de sensibilisation « Je composte! ».
- / Phase 1 de l'implantation d'une nouvelle signalétique à l'ÉNA complétée.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 4

Assurer un milieu de travail attractif, valorisant et enrichissant

Des mesures d'attraction et de valorisation du personnel

- / Tenue au cégep Édouard-Montpetit de la première édition du Salon de l'emploi Éducation Rive-Sud regroupant quatre cégeps et deux commissions scolaires.
- / 28 auteurs du Cégep ont été honorés lors de la 8^e édition de l'activité *Hommage aux auteurs*. Ces auteurs, œuvrant au sein de 12 départements d'enseignement, se sont distingués dans des domaines aussi variés que le roman, la poésie, l'essai, l'article scientifique, le film documentaire ou la capsule vidéo.
- / Tenue d'une cérémonie de collation des grades pour souligner la réussite de 21 professeurs du Cégep qui ont terminé leurs études de deuxième cycle en enseignement collégial dans le cadre du programme PERFORMA, offert par l'Université de Sherbrooke.
- / Un Cégep en santé :
 - Renouvellement de la certification «Entreprise en santé» et le Cégep est finaliste au Prix «Distinction» de Groupes Entreprises en santé.
 - Réalisations associées au Plan d'action 2014-2016 du comité *Cégep en santé* : identification de choix santé à la cafétéria, capsule d'information sur le Programme d'aide au personnel (PAP), mesures pour l'aménagement ergonomique d'un poste de travail informatisé.
 - Formation de 60 nouveaux secouristes en milieu de travail.
 - Embauche d'une nouvelle technicienne en santé et sécurité.
 - Actualisation de la *Politique sur la santé et la sécurité au Cégep*.
 - Plan d'action 2014-2016 sur la santé et la sécurité au Cégep : la phase 2 de la sécurisation des équipements à l'ÉNA maintenant complétée.

Autres faits saillants en 2014-2015

- / Adoption et implantation du *Programme d'assistance professionnelle et d'évaluation du nouveau personnel enseignant*.
- / Implantation complétée des systèmes de CLARA finances et de CLARA paie.
- / Adoption au CA de la *Politique de sécurité de l'information et des technologies*.
- / Implantation du système de stockage de documents en mode infonuagique (Office 365).

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 5

Renforcer les collaborations externes et le rayonnement du Cégep

Implication du Cégep auprès de ses communautés

/ Poursuite des activités d'information, de promotion et de représentation auprès de diverses communautés d'appartenance sur les plans local, régional et international, notamment par la participation du Cégep à plusieurs comités consultatifs, conseils d'administration, comités-conseils et congrès tant nationaux qu'internationaux. Quelques exemples de partenaires : Aéro Montréal, Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale (CAMAQ), Comité stratégique en science et innovation (CSSI), Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil, Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale du Québec, Développement de l'aéroport Saint-Hubert-Longueuil (DASH-L), Développement économique de Longueuil (DEL), École de technologie supérieure (ÉTS), Maison Tremplin, Parasports Québec et Théâtre de la Ville.

Établissement de nouveaux partenariats

- / Partenariat avec l'Université Concordia dans le cadre de l'obtention d'une Chaire en génie de la conception du CRSNG : *Chair in Aerospace Design Engineering*.
- / Entente avec Vidéotron permettant l'enseignement de la téléphonie cellulaire dans le programme de Technologie de l'électronique - Télécommunications.
- / Un protocole d'entente a été signé avec Jinan Vocational College en Chine dans le cadre de la participation du Cégep à la mission Québec/Shandong dirigée par le premier ministre du Québec.

Un Cégep ouvert sur le monde

- / Adoption de la *Politique institutionnelle des activités internationales (PIAI)*.
- / Accueil de 70 étudiants internationaux, inscrits dans l'un ou l'autre des programmes d'études du secteur régulier, tant à l'École nationale d'aérotechnique (une cinquantaine) qu'au campus de Longueuil, en provenance de la France, du Maroc, du Sénégal, du Cameroun, de Colombie, d'Haïti, de Guadeloupe, d'Algérie, de Tunisie, de Madagascar, de la République dominicaine et de la Polynésie française.
- / Accueil à l'ÉNA des trois premiers étudiants français dans le cadre de l'entente conclue avec l'Université de Bordeaux.
- / Accueil de délégations étrangères en provenance de la Tunisie, de la Chine, des États-Unis, de la France, de la Bolivie, du Japon, de Singapour et d'Indonésie, dans le but d'élaborer ou de consolider des ententes de collaboration avec des établissements d'enseignement supérieur hors Québec (par exemple, appui à l'implantation de programmes en aéronautique, particulièrement en maintenance d'aéronefs).
- / Activités de recrutement d'étudiants internationaux en France et au Maroc.
- / Obtention et démarrage de trois projets *Éducation pour l'emploi (EPE)* en Bolivie et au Pérou (en collaboration avec le Cégep St-Jean-sur-Richelieu) et en Colombie (en collaboration avec le Cégep de Jonquières et le Collège d'Alma).
- / Obtention et démarrage d'un projet *Compétences techniques pour l'emploi (CTEM)* au Mozambique (en collaboration avec le Cégep St-Jean-sur-Richelieu et le Cégep de Trois-Rivières).

Autres faits saillants en 2014-2015

- / Grande fête de clôture du 50^e anniversaire de l'ÉNA réunissant plus de 700 personnes dont 250 anciens diplômés.
- / Campagne de recrutement hors du commun : grande virée du RV-6A, aéronef entièrement construit par des étudiants de l'ÉNA, dans une dizaine de villes du Québec.
- / Refonte du site Web institutionnel : le nouveau site regroupe sous une même plateforme le Cégep, le campus de Longueuil, le Centre sportif, la Fondation et le CTA et un accès vers le site de l'ÉNA.
- / Tenue de la 8^e édition du colloque de l'aéronautique : *Innovations et perspectives* organisé conjointement par l'ÉNA et le CTA.
- / 2^e édition du *OFFF, on Tour, Québec* : journée de conférences internationales en culture numérique qui s'est tenue au campus de Longueuil.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 5

Renforcer les collaborations externes et le rayonnement du Cégep (suite)

Des collaborations en recherche

- / Dans le cadre de l'appel de projets de recherche 2014-2015 du Cégep, un volet sur le thème de l'innovation sociale a été ajouté favorisant le partenariat avec un établissement, une entreprise ou un organisme de la communauté.
- / Soutien à l'élaboration d'une demande de subvention destinée au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) pour le projet *Praxis, critique et pédagogie chez Karl Löwith* impliquant des collaborations avec d'autres établissements.
- / Nouveaux projets de recherche et nouvelles subventions d'infrastructure en aéronautique au CTA : un projet de recherche sur trois ans, *Développement de technologies novatrices pour la production de pièces de train d'atterrissage en composites*, au programme de subvention Recherche et développement appliquée (RDA) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et six projets de recherche sur six mois au programme Subvention d'engagement partenarial (SEP) du CRSNG et une subvention d'infrastructure : *Équipement pour la mise en œuvre des matériaux composites*.
- / Projets en cours en aéronautique (sur cinq ans) : quatre projets subventionnés par le CRSNG dont une Chaire de recherche industrielle dans les collèges (ICC-CRIC) en fabrication de composantes aérospatiales en matériaux composites et deux programmes Renforcement de l'innovation (ICC-RI) en inspection des matériaux composites en aérospatiale et en usinage automatisé de composantes aérospatiales, auxquels collaborent des enseignants du programme de Techniques en génie aérospatial.
- / Autres projets en cours : quatre projets subventionnés par le Fonds de recherche québécois en sciences humaines (FRQSC), auxquels collaborent des professeurs-chercheurs des départements de philosophie, de littérature et français, d'intégration multimédia et d'anthropologie. Les sujets traités : la musique, l'enseignement de la littérature, l'application des nouveaux médias à l'analyse historique patrimoniale et la réussite des étudiantes et étudiants issus de l'immigration.
- / Partenariat avec l'École de technologie supérieure (ÉTS) : deux professeurs du Département de chimie ont agi à titre de chercheurs invités dans le cadre de projets de la Chaire du Canada en caractérisation des sites contaminés.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (2014, chapitre 17) (LGCE)

Contrôle des effectifs

Le niveau d'effectifs établi conformément à l'article 38 de la loi pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 n'excède pas celui de la période correspondante de 2014.

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Conformément à la directive émise par le Secrétariat du Conseil du trésor le 16 février 2015, le Cégep déclare avoir conclu cinq contrats de services totalisant **223 058,08 \$**, durant la période se situant entre janvier et juin 2015.

Suivis relatifs à l'article 18 de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget visant le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette

Conformément à l'article 18 de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*, les taux et échelles de traitement du personnel de direction et du personnel d'encadrement du Cégep ont été majorés de 1,5 % pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

États financiers

ÉTAT DES RÉSULTATS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 30 JUIN 2015

	2015	%	2014	%
REVENUS				
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	68 235 432	84,1	68 660 030	83,5
Autres sources	12 922 128	15,9	13 591 693	16,5
	81 157 560	100,0	82 251 723	100,0
CHARGES				
Salaires et avantages sociaux	67 866 940	83,6	66 509 466	82,6
Communications et informations	1 536 101	1,9	1 599 909	2,0
Huile, gaz et électricité	1 709 301	2,1	1 654 021	2,0
Fournitures et matériel didactique	2 707 126	3,3	2 970 776	3,7
Services, honoraires et contrats, locations	7 140 354	8,8	7 618 426	9,5
Autres dépenses	200 514	0,3	151 532	0,2
	81 160 336	100,0	80 504 130	100,0
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(2 776)		1 747 593	
Remboursement d'emprunt autofinancé - virements interfonds	(205 101)		(145 287)	
	(207 877)		1 602 306	
Acquisition d'immobilisations - virements interfonds	(1 192 669)		(2 230 471)	
Augmentation (diminution) du solde de fonds	(1 400 546)		(628 165)	

BILAN DU FONDS DE FONCTIONNEMENT AU 30 JUIN 2015

	2015	2014
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	12 118 731	7 353 270
Subventions à recevoir	288 476	322 780
Débiteurs	3 954 964	5 527 372
Avance interfonds	173 196	1 704 949
Frais payés d'avance	319 197	428 710
Stocks	647 270	663 515
Actif à long terme		
Subventions à recevoir	2 786 234	2 703 990
	20 288 068	18 704 586
PASSIF ET SOLDE DE FONDS		
Passif à court terme		
Chèques en circulation	1 261 500	1 313 391
Comptes à payer et frais courus	1 161 418	1 006 040
Salaires et avantages sociaux à payer	3 461 331	2 617 024
Provisions à payer (vacances, congés)	7 475 541	7 383 101
Apports reportés	3 282 621	1 298 359
Revenus reportés	2 260 344	2 300 812
Solde de Fonds		
Non grevé d'affectations	268 154	1 671 405
Grevé d'affectations	1 117 159	1 114 454
	20 288 068	18 704 586

BILAN DU FONDS DES IMMOBILISATIONS AU 30 JUIN 2015

	2015	2014
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	152 234	702 521
Débiteurs	131 715	-
Subventions à recevoir	2 601 941	2 278 267
Frais payés d'avance	35 714	373 217
Actif à long terme		
Subventions à recevoir	29 343 090	25 643 185
Immobilisations	109 011 658	111 319 109
Autres actifs - RISQ	187 515	208 350
	141 463 867	140 524 649
PASSIF ET SOLDE DE FONDS		
Passif à court terme		
Chèques en circulation	248 682	490 702
Emprunts à court terme	10 000 000	24 800 000
Créditeurs	1 841 174	1 464 488
Dûs interfonds	173 196	1 704 949
Intérêts courus	851 243	491 819
Versements à court terme de la dette à long terme	10 775 441	4 425 594
Passif à long terme		
Dette à long terme	94 988 532	84 449 135
Apports reportés	15 878 661	16 867 155
Solde de fonds		
Solde de fonds	6 706 938	5 830 807
	141 463 867	140 524 649

Population étudiante

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR PROGRAMME - ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Inscriptions à l'automne 2014

Tremplin DEC 401

Secteur préuniversitaire

Sciences de la nature	1236
Sciences humaines	2087
Arts et lettres	296
Arts visuels	101

Sous-total 3720

Secteur technique

Prothèses dentaires	107
Denturologie	93
Hygiène dentaire	160
Radiodiagnostic	54
Orthèses visuelles	121
- Cheminement en Optique - Optométrie	28
Soins infirmiers	402
Technologie de l'électronique - télécommunications	65
Génie aérospatial	161
- Cheminement DEC-BAC en Génie aérospatial	137
Maintenance d'aéronefs	382
Aircraft Maintenance	57
Avionique	116
Éducation à l'enfance	190
- DEC-BAC intégré en Éducation préscolaire et enseignement primaire	67
Comptabilité et gestion	86
- DEC-BAC intégré en Sciences comptables	111
Gestion de commerces	215
- DEC-BAC intégré en Marketing	132
Informatique de gestion	154
Gestion de réseaux informatiques	89
Intégration multimédia	291

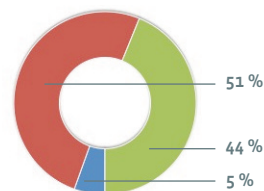
Sous-total 3218

Total 7339

Des 7339 étudiants inscrits dans des programmes de l'enseignement régulier, on constate que :

- 910 étudiants fréquentaient l'École nationale d'aérotechnique;
- 6429 étaient inscrits à l'un des programmes offerts au campus de Longueuil.

EFFECTIF ÉTUDIANT à l'automne 2014

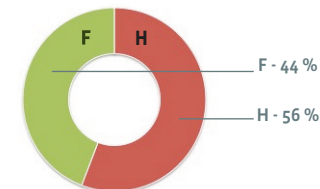


- Tremplin DEC (401)
- Enseignement préuniversitaire (3720)
- Enseignement technique (3218)

Total : 7339

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SEXE

Secteur technique



Secteur préuniversitaire



EFFECTIF ÉTUDIANT À LA FORMATION CONTINUE

É 2014 - A 2014 - H 2015

Nombre d'étudiants

Formation créditée

	CAMPUS DE LONGUEUIL	ÉNA	TOTAL
Temps partiel	1140	9	1149
Temps complet	550	71	621
Reconnaissance des acquis et des compétences	134	0	134
Total	1824	80	1904

Formation sur mesure

Temps partiel	1581	4515	6096
Temps complet	122	16	138
Total	1703	4531	6234

Grand total

	3527	4611	8138
--	-------------	-------------	-------------

Nombre d'inscriptions aux cours

Formation créditée

Temps partiel	1496	15	1511
Temps complet	4057	756	4813
Reconnaissance des acquis et des compétences	689	0	689
Total	6242	771	7013

Formation sur mesure

Temps partiel	2619	4585	7204
Temps complet	226	112	338
Total	2845	4697	7542

Grand total

	9087	5468	14 555
--	-------------	-------------	---------------

NOMBRE DE DIPLÔMES DÉCERNÉS

(entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015)

ENSEIGNEMENT RÉGULIER - DEC

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

Sciences de la nature	365
Sciences humaines	286
Arts et lettres	378
Arts visuels et Arts plastiques	19
DEC sans mention	9

SOUS-TOTAL 1057

SECTEUR TECHNIQUE

Prothèses dentaires	23
Denturologie	29
Hygiène dentaire	48
Orthèses visuelles	55
Soins infirmiers	91
Technologie de l'électronique - Télécommunications	8
Éducation à l'enfance	45
Comptabilité et gestion	42
Gestion de commerces	68
Microédition et hypermédia	1
Informatique - Informatique de gestion	32
- Gestion de réseaux informatiques	16
Intégration multimédia	45
Génie aérospatial	57
Maintenance d'aéronefs	90
Avionique	19
Aircraft Maintenance	16

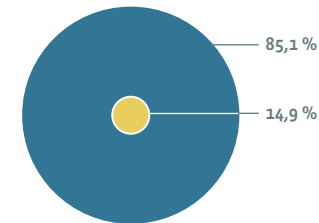
SOUS-TOTAL 685

TOTAL 1742

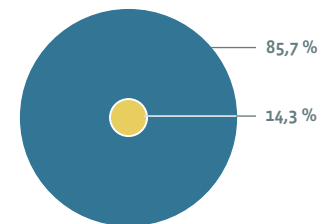
RENDEMENT SCOLAIRE

- Cours réussis
- Cours échoués

Automne 2014



Hiver 2015



Ressources humaines

MEMBRES DU PERSONNEL RÉGULIER

Personnel d'encadrement (hors-cadres, cadres, gérants)	47
Personnel enseignant à temps complet*	439
Personnel professionnel	50
Personnel de soutien	202
Total	738

* Enseignants permanents et non permanents détenant des postes.
(Portrait au 30 avril 2015)

RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

	Hommes	Femmes
Personnel d'encadrement	21	26
Personnel enseignant	309	288
Personnel professionnel	10	40
Personnel de soutien	78	124

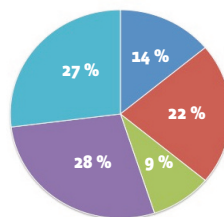
EFFECTIF ENSEIGNANT À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Enseignants permanents	428
Enseignants non permanents à temps complet	
- détenant un poste	11
- ne détenant pas de poste	105
Enseignants à temps partiel	51
Chargés de cours	2
Total	597

SCOLARITÉ DES ENSEIGNANTS

Parmi les enseignants à l'enseignement régulier,

- 14 % détiennent un doctorat
- 22 % comptent 19 années ou plus de scolarité
- 9 % ont 18 années de scolarité
- 28 % ont 17 années de scolarité
- 27 % ont 16 années ou moins de scolarité



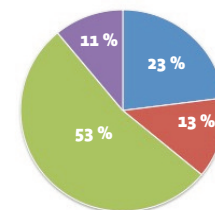
CHARGÉS DE COURS À LA FORMATION CONTINUE

	CAMPUS DE LONGUEUIL	ÉNA	TOTAL
Général et professionnel	95	27	122
Formation sur mesure	55	39	94
Total	150	66	216

Centre sportif

FRÉQUENTATION 2014-2015

	NOMBRE D'ENTRÉES	%
Étudiants du Cégep	300 600	23 %
Élèves de l'École secondaire Jacques-Rousseau	162 000	13 %
Grand public	685 220	53 %
- activités dirigées	191 220	
- activités libres	334 000	
- locations	160 000	
CorporAction	140 000	11 %
Grand total	1 287 820	100 %



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paul St-Onge, président

Membres nommés par le ministre

SECTEUR SOCIOÉCONOMIQUE

Jacques Archambault, directeur culture, loisir et vie communautaire, Ville de Longueuil

Daniel Lacombe, directeur, Centre local d'emploi de Longueuil

Paul St-Onge, psychopédagogue et consultant en santé mentale et administrateur du Centre jeunesse Montérégie (CJM), de l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) et du Conseil québécois d'agrément (CQA)

SECTEUR DES ENTREPRISES siège vacant

Jean-Robert Lessard, vice-président Affaires de l'entreprise, Groupe Robert inc.

vice-président du conseil d'administration du Cégep

SECTEUR UNIVERSITAIRE

Linda Dorval, directrice à la planification des ressources - vice-rectorat à la vie académique, Université du Québec à Montréal

SECTEUR DES COMMISSIONS SCOLAIRES siège vacant

Membres nommés par le Cégep

Représentants des diplômés

SECTEUR TECHNIQUE

Daniel Blais, directeur principal, Ingénierie de production, Bell Helicopter Textron Canada Ltée

Serge Tessier, syndic, Ordre des denturologistes du Québec

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

Patrick Monarque, vice-président associé, Services aux gestionnaires, Placements privés, Caisse de dépôt et placement du Québec

Représentants des parents
Mimose Constant, directrice adjointe d'école, Commission scolaire de Montréal

France Simon, technicienne administrative Centre de santé et services sociaux Pierre-Boucher

Membres nommés par leurs pairs

Représentants du personnel enseignant
Étienne Marcotte, Département de philosophie
Hélène St-Jean, Département de géologie-physique

Représentant du personnel professionnel
Pierre Chassé, conseiller en information scolaire et professionnelle

Représentante du personnel de soutien
Micheline Lavallée, technicienne en information

Représentants des étudiants

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE **Jancarlo Lapa-Raitano**

SECTEUR TECHNIQUE
Maxime Ouellet-Pelletier (campus de Longueuil)
Gabrielle Plante (ÉNA)

Membres d'office
Serge Brassset, directeur général et président du Comité directeur
Josée Mercier, directrice des études

Secrétaire du Conseil
Sylvie Jalbert, adjointe administrative - direction générale

COMITÉ DIRECTEUR

Serge Brassset, président
Mimose Constant
Linda Dorval
Jean-Robert Lessard
Étienne Marcotte
Paul St-Onge

COMITÉ DE DIRECTION

Serge Brassset, directeur général
Guy Bédard, directeur des affaires étudiantes et communautaires
René Corriveau, directeur des ressources humaines
Chantal Fortier, directrice des ressources financières par intérim
Élisabeth Fournier, directrice des ressources matérielles
Normand Guilbault, directeur des systèmes et technologies de l'information
Alain Legault, directeur des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales
André Marcil, directeur des partenariats d'affaires de l'ÉNA et du Centre de services aux entreprises et de formation continue
Josée Mercier, directrice des études

COMMISSION DES ÉTUDES

Josée Mercier, présidente

Représentants de la Direction des études
Rachel Belzile
Luce Bourdon
Louis-Marie Dussault
Chantal Gariépy

Représentants des professeurs
Mélanie Beauregard
Émilie Brulé
Thomas Dommange
Benjamin Duval
Guylaine Fontaine
Charles Fortin
Lisette Gariépy
Michel Larose
Sylvain Légaré
Nathalie Malo
Serge Rancourt
David Tacium

Représentantes du personnel professionnel non enseignant
Renée Asselin
Martine Gervais

Représentante du personnel de soutien
Brigitte Pelletier
Sylvie Quintal (substitut)

Représentants des étudiants
Simon Grenier
Maxime Ouellet-Pelletier

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Aucune situation d'irrégularité n'a été portée à l'attention du Conseil d'administration du Cégep au cours de l'année 2014-2015. La version intégrale du *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs* du cégep Édouard-Montpetit est disponible en Annexe (page 19) ainsi que dans le site du Cégep à cegepmontpetit.ca, sous *À propos du CÉGEP (Publications)*.



Campus de Longueuil

945, chemin de Chambly
Longueuil (Québec)
J4H 3M6

Tél. : 450 679-2631
Télééc. : 450 679-5570

École nationale d'aérotechnique

5555, place de la Savane
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 8Y9

Tél. : 450 678-3561
Télééc. : 450 678-3240

Centre sportif

260, rue De Gentilly Est
Longueuil (Québec)
J4H 4A4

Tél. : 450 651-4720
Télééc. : 450 651-0696

Fondation

945, chemin de Chambly
Longueuil (Québec)
J4H 3M6

Tél. : 450 646-4622
Télééc. : 450 646-2374

Centre technologique en aérospatiale

5555, place de la Savane
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 8Y9

Tél. : 450 678-2001
Télééc. : 450 678-1702

cegepmontpetit.ca

RÈGLEMENT
NO. 15

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES
ADMINISTRATEURS

Adopté par le Conseil le 25 novembre 1997 En vigueur le 1^{er} janvier 1998

RÈGLEMENT NUMÉRO 15

- Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Adoption

Numéro	Date	En vigueur
97-CA-R03	25 novembre 1997	1 ^{er} janvier 1998

Amendement

Numéro	Article	Date	En vigueur
---------------	----------------	-------------	-------------------

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉAMBULE	1
2.	DÉFINITIONS.....	1
3.	OBJET	1
4.	CHAMP D'APPLICATION.....	2
5	DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS	2
6.	OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS.....	2
6.1	L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :	2
6.2	La personne qui cesse d'être administrateur doit :	2
7.	RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS.....	4
8.	RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS	4
8.1	Objet.....	4
8.2	Situations de conflit d'intérêts des administrateurs	4
8.3	Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel	4
8.4	Déclaration d'intérêts	5
8.5	Interdictions	5
8.6	Rôle du président	5
9.	CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE	6
10.	CONSEIL DE DISCIPLINE	6
11	COMITÉ DIRECTEUR	6
12	ENTRÉE EN VIGUEUR.....	7

RÈGLEMENT 15

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

1. PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

2. DÉFINITIONS

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- 2.1 administrateur : membre du Conseil d'administration du Collège;
- 2.2 administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pair à titre d'administrateur;
- 2.3 Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- 2.4 Collège : le collège Édouard-Montpetit;
- 2.5 intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

3. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- 3.1 d'assurer la confiance du public dans l'intégrité et l'impartialité du Conseil d'administration du Collège, et

3.2 de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

4. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 6.2 du Code.

5. DEVOIR GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité.

6. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

6.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- 6.1.1 respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- 6.1.2 agir dans le seul intérêt du Collège;
- 6.1.3 agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- 6.1.4 ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- 6.1.5 ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- 6.1.6 ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- 6.1.7 ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- 6.1.8 n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage.

6.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit :

- 6.2.1 se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- 6.2.2 ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses reliées à sa charge.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

8. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

8.1 OBJET

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêt pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

8.2 SITUATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

8.2.1 la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt personnel dans une délibération du Conseil d'administration;

8.2.2 la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage.

8.3 SITUATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS MEMBRES DU PERSONNEL

Outre les règles établies à l'article 8.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.4 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du Conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par les administrateurs.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.5 INTERDICTIONS

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au Conseil d'administration a l'obligation, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, de ne pas participer activement aux délibérations, de s'abstenir de voter et, s'il est personnellement mis en cause, de se retirer de la salle.

8.6 RÔLE DU PRÉSIDENT

8.6.1 Le président du Conseil est responsable du bon déroulement des réunions du Conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du Conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du Conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de délibérer et de voter ou pour que cette dernière se retire de la salle où siège le Conseil. Tout membre peut appeler de cette décision devant l'assemblée, laquelle se prononce après avoir obtenu les renseignements pertinents, mais sans discussion.

8.6.2 Lorsque le président est lui-même en situation de conflit d'intérêt à l'égard d'une question, il cède son rôle au vice-président du Conseil pour la durée des discussions entourant cette question.

9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du Conseil ou toute autre personne nommée par le Conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- 9.1 d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- 9.2 de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- 9.3 de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil d'administration;
- 9.4 de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

10. CONSEIL DE DISCIPLINE

- 10.1 Le conseiller en déontologie saisit le Conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 10.2 Le Conseil d'administration ou le comité constitué par le Conseil à cette fin, siège comme Conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.
- 10.3 Le Conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au Conseil de discipline et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 10.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du Conseil d'administration.
- 10.5 Le Conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

11. COMITÉ DIRECTEUR

Les règles énoncées dans le présent Code s'appliquent aux membres et aux séances du Comité directeur.

12. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code entre en vigueur le 1^{er} janvier 1998.